

## PRATIQUES INTERCULTURELLES :

### ENJEUX ET LIMITES - APPROCHE ET CADRE THEORIQUE

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

**1ère partie :** Les sujets originaires de « cultures autres » posent, quelquefois, problème aux professionnels. Comment identifier ce qui relève du culturel et ce qui ressort de l'universel ; ce qui concerne le singulier et ce qui appartient aux cultures ? Interculturalité, transculturalité, ethnopsychiatrie, psychologie interculturelle, clinique de l'exil, autant d'approches qui confèrent une place différente au sujet et à la culture, en réponse le plus souvent, à une demande d'insertion sociale. Comment s'y retrouver ? S'agit-il de réinscrire le sujet dans sa culture ou dans celle de la société d'accueil ; ou s'agit-il de l'accompagner dans l'élaboration d'une voie singulière et surtout comment ?

**2ème partie :** L'accompagnement du sujet migrant (familles immigrées, enfant de migrant, mineur isolé non accompagné, demandeur d'asile) se heurte à plusieurs difficultés : difficultés de la personne elle-même à exprimer son mal-être car fonctionnant avec d'autres représentations, difficultés liées à la langue, mais aussi difficultés du côté du professionnel. Comment identifier ce qui relève du culturel et ce qui ressort du pathologique dans le discours de l'accompagné ? Existence-ils des invariants psychiques et comment les repérer dans l'accompagnement à travers des systèmes éducatifs, juridiques, de parenté, de rapport au corps, d'alliances matrimoniales bien différents de ceux du pays d'accueil ?

#### PUBLIC

Animateurs, Personnel R.A.M., Professionnels du secteur médico-social, Travailleurs sociaux, Educateurs, Enseignants, Juristes, Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Professionnels du secteur médico-social, Psychologues, Directeurs d'établissement, Elus...

#### PROGRAMME

- La psychologie interculturelle : définitions, enjeux et limites. Différenciation entre le culturel et le pathologique. La migration comme événement potentiellement traumatique et ses réaménagements. La problématique de la place et des identités à travers les récits de vie de migrants. La famille en migration : rôles, statuts et fonctions des individus. Les représentations, les étiologies traditionnelles. Comment aider l'autre à trouver des passerelles psychiques pour une insertion sereine du côté de l'accompagné mais aussi de l'accompagnant ?
- Etude de situations apportées par les stagiaires
- Remise de supports pédagogiques
- Bibliographie
- Attestation de formation

Accompagnement psychologique et Médiation Interculturelle

10, rue de la Benaige 33100 BORDEAUX – Tél. : 05.56.86.91.70. – Fax : 05.56.86.96.92.

Courriel : [ami.bordeaux@gmail.com](mailto:ami.bordeaux@gmail.com) – Site : [ami-asso.com](http://ami-asso.com)

N° Siret : 402 320 808 00031 – Code APE 8899B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331070933 auprès du préfet de région NOUVELLE-AQUITAINE

## **INTERVENANTS**

**Mme Aminata DIOP BEN-GELOUNE**, Psychologue Clinicienne, Psychanalyste, Docteur en Psychologie Interculturelle, Enseignante en psychologie Université Victor Segalen, formation analytique.

**M. Olivier Maye**, Psychologue Social spécialisé en Interculturalité, formateur.

**M. Axel REDON**, Psychologue Clinicien Interculturel, formation analytique.

## **LIEU et HORAIRES**

**Association A.M.I. 10, rue de la Benauges 33100 BORDEAUX**

**De 9h à 12h et de 14h à 17h**

<b>DUREE</b>	<b>COUT</b>	
3 jours	A titre individuel :	200 Euros.
16, 17 et 18 novembre 2020	Au titre de la formation professionnelle :	350 Euros

## **CONTACT**

### **o Le Secrétariat de l'AMI :**

10, Rue de la Benauges – 33100 Bordeaux

Tel : 05 56 86 91 70 / Fax 05 56 86 96 92

Email : [ami.bordeaux@gmail.com](mailto:ami.bordeaux@gmail.com)

Site : <http://www.ami-asso.com/index.php>

Facebook: [www.facebook.com/AMIBordeaux/](http://www.facebook.com/AMIBordeaux/)

N° SIRET : 402320 808 00031

Organisme formateur, enregistré sous le numéro : 75331070933.

**Nos formations peuvent se réaliser, en intra-muros, au sein des structures qui le souhaitent.**

**Afin de favoriser les échanges, l'A.M.I. limite le nombre de participants à 15 personnes.**